

CALENDRIER DE COLLECTE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

GRANDE DELLE
LE VAL • LE BOIS

2022
2023



ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin

Bac gris à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



RECYCLABLES

Mercredi matin

1 SEMAINE SUR 2
Bac jaune à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Vendredi matin

DU 01/03 AU 15/12
Bac vert + 5 fagots à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



ENCOMBRANTS

uniquement
pour les
particuliers
Jeudi 13 octobre 2022
À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

— Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac • Bien vidés • Ni lavés • Ni emboîtés !



→ Bidons, bouteilles, flacons en plastique,
briques alimentaires, cartons.



→ Sacs, sachets, barquettes, pots, tubes.



→ Emballages en métal, tous les papiers.



Je présente mon bac non surchargé, couvercle fermé et poignée orientée côté route. Je le sors au plus près de l'horaire de collecte et le rentre dans les plus brefs délais.



+ d'infos sur consignesdetri.fr

VERRE



→ Bouteilles, bocaux, pots et flacons uniquement.

⊘ NE PAS DÉPOSER : Tout autre déchet en verre : vaisselle cassée (y compris les verres), miroirs et morceaux de vitrage.

AVRIL 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2022

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2022

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2022

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Au verso, retrouvez toutes les informations sur les déchèteries !

pour en savoir + 02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1 ^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- > Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- > J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour respecter les horaires de fermeture.
- > Je trie mes déchets par type et par matière.
- > Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- > J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS

Déchets verts	Gravats et terre	Mobilier	Bois	Ferraille	Cartons	Lampes et ampoules	Peintures et solvants
Amiante	Batteries et piles	Déchets électriques et électroniques	Extincteurs	Textiles* Chaussures	Huiles (vidange/friture)	Pneus des particuliers sans jantes	Déchets non valorisés

Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie peuvent être déposés dans une borne à textiles pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
RD 83
Le Bas des Prés

HERMANVILLE-SUR-MER
Route de Lion-sur-Mer

MOUEN
Rue verte - Parc d'activités des Rives de l'Odon

BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZA de la Grande Plaine
Rue de la Vallée

FLEURY-SUR-ORNE
Rue des Carriers

OUISTREHAM
ZA du Maresquier

COLOMBELLES
ZA Lazzaro
Rue Jean Monnet

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne. **Seulement 25 % peuvent être valorisés.**

Déposés en déchèterie, ils sont triés par matière et empruntent différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont valorisés.**

Pour les valoriser à 100%, redonnez vie à vos encombrants ! Pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, ou locaux réemploi.

LES LOCAUX RÉEMPLOI

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2020, **21 tonnes d'objets** ont ainsi été sauvées de la destruction.

+ d'infos sur caenlamer.fr rubrique déchets

